



Enquête SYNEP CFE-CGC – BAC 2022. Une harmonisation de trop qui fâche !

Le SYNEP CFE-CGC vous remercie pour votre participation à notre enquête... qui n'est pas finie !

Depuis le début de l'enquête, il s'avère que certains lots de copies ont été de nouveau modifiés, je vous invite donc à vérifier régulièrement et à nous faire part des modifications. https://www.synep.org/questionnaire_harmonisation_bac_2022.htm

A ce jour, d'après vos retours, les seuls lots de copies qui n'ont subi aucune augmentation ou baisse de notes ne concernent que des spécialités de bac général, dans quelques académies. En attendant le dépouillement complet de notre questionnaire, vous trouverez quelques commentaires ci-dessous.

Nadia DALY

Ma moyenne a été augmentée d'un point. Cette mesure concerne bien toutes les copies, à l'exception de celle qui avait déjà 20/20... ma moyenne était de 12,89. Elle est désormais de 13,89.

Je trouve cette démarche scandaleuse. On ne prévient même pas les correcteurs. J'ai fait en sorte de corriger ces copies avec bienveillance. C'est du n'importe quoi, on ne respecte pas le travail des profs-correcteurs. A quoi va servir les commissions d'harmonisation de juillet ? Merci pour l'enquête

Aucune explication n'a été donnée ni par les professeurs coordinateurs ni par les inspecteurs. A quoi sert notre correction ?

Toutes les notes ont pris 1 point pour l'instant... avant harmonisation !

Réunion d'entente inutile. Coordonnateur aux abonnés absents... aucune réactivité du SIEC face aux difficultés de certains.

Je fais partie du groupe de correcteurs qui a découvert cette "anomalie"--comme mes collègues, je suis sidérée. J'avais même modifié quelques notes parce que j'avais peur qu'elles soient trop basses, si j'avais su ! Merci pour ce formulaire et l'opportunité de m'exprimer.

Les moyennes des lots corrigés au bout d'une semaine étaient déjà très bonnes (autour de 15/20) donc pas besoin de "relever" les notes !

Notes augmentées de 0,5 point faisant des notes au demi-point (qui seront toutes arrondies au point supérieur !)

Je suis outré par ce changement de notes. Le bac ne veut plus rien dire, on se fiche de nous.

En 32 ans de carrière et de corrections de copies je ne me suis jamais sentie aussi fliquée que lors de cette première correction dématérialisée.

Une vieille prof qui aimait rencontrer d'autres collègues lors des corrections annuelles.

Je n'ai pas été informé de ce changement. A quoi sert le jury de l'écrit prévu le 4 juillet ??? MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE TRAVAIL

Complètement dégoutée la moyenne était, pour 16488 élèves de 8,81 avec une médiane à 9 et maintenant 9,85 avec 10. La mienne pour 36 élèves était de 7,23 puis 8,81. Nous servons à quoi, quelle perte de temps avec 3 réunions d'au moins 2 heures. On n'avait pas voix au chapitre, on s'est fait remonter les bretelles dès que nous faisons une remarque

1 point de plus sur chaque copie sachant que ma moyenne initiale était de 12,43

Je suis scandalisée du peu de cas que l'on fait de nos compétences après avoir passé toute une réunion où il a été question de 1/4 de points, mes notes ont parfois été relevées de 3 points.

J'avais 10,60 de moyenne. Toutes les notes ont été augmentées d'un point (même la copie où j'avais mis 0 car c'était noté "absent")

L'école du futur... vraiment ?

Après la loi pour une « école de la confiance » initiée par Monsieur Blanquer et promulguée en juillet 2019, le Président de la République annonce la généralisation à l'automne des « écoles du futur » expérimentées à Marseille. Pour rappel, Monsieur Macron proposait de faire de 50 écoles « un laboratoire » dans le but de créer une école qui « n'existe pas en France » et dans laquelle les directeurs d'école pourront, entre autres, choisir leur équipe pédagogique.

Cette « école du futur » envisage aussi de donner plus de moyens aux enseignants pour mieux les former, mieux les rémunérer et permettre une liberté pédagogique. Et comme le Président de la République l'avait annoncé peu avant sa réélection, il s'agira de rémunérer les enseignants qui accepteront de nouvelles missions. Bien évidemment tout ceci à un coût, raison pour laquelle un « fonds national » sera créé. Le chef de l'Etat souhaite donc fixer des objectifs nationaux et donne une page blanche aux enseignants afin qu'ils répondent eux-mêmes aux problèmes qui sont les leurs.

Un cahier des charges sera établi et décliné au niveau national dans les mois à venir.

Le SYNEP CFE-CGC observe avec circonspection ces « écoles du futur » à venir. Ce n'est rien moins qu'un projet difficilement applicable selon les régions car certaines auront les moyens et d'autres pas. Ce qui conduira inévitablement à une école à deux vitesses ! De plus, observer les écoles comme le feraient des scientifiques dans un laboratoire avec des rats afin d'analyser leurs comportements ne laisse pas de nous interroger !

Concernant le « pacte » de Monsieur Macron qui propose aux enseignants de mieux les rémunérer s'ils travaillent plus, le SYNEP CFE-CGC rappelle que ces derniers n'ont pas attendu ces promesses car certains enseignants réalisent déjà des missions au-delà de leur service afin d'améliorer leur rémunération : professeur principal, études, suivi au domicile ou à l'hôpital d'élèves malades...

Et quand ces missions sont réalisées, les enseignants sont parfois obligés de batailler avec l'administration afin de se faire payer. Pour exemple, un enseignant nous a fait part de son désarroi récemment car depuis septembre 2021 il a travaillé plus de 20 heures auprès d'un élève hospitalisé et aujourd'hui n'a reçu qu'un quart de son règlement...versé en février 2022 !



« École de la confiance », « École du futur » : de jolis concepts ! Or, les enseignants veulent des « ministres de confiance » sans avoir besoin de passer par des cahiers des charges, des rapports, des concertations et des expériences de laboratoire ! Pour l'instant, les enseignants vivent plutôt dans une « École de l'incertitude ».

Et si notre ministre de l'Éducation Nationale et de la jeunesse accepte que les enseignants deviennent des cobayes au même titre que les rats de laboratoire, le SYNEP CFE-CGC espère que, comme toute expérimentation, celle-ci soit encadrée par une loi éthique.

Sylvie TUROWSKI

* *

Billet d'humeur d'Evelyne du 19 juin 2022

Bac 2022 : les ahurissantes magouilles du ministère de l'Éducation nationale !

https://www.synep.org/evelyne_2022.htm#ghrvkmmglw

2/2